

## COLLECTIVITÉS

# Le SDES monte en puissance

**Né il y a vingt-cinq ans, le Syndicat départemental d'énergie de la Savoie développe le champ de ses activités autour de la rénovation énergétique des bâtiments publics, de la production d'énergies renouvelables et des bornes de recharge pour les véhicules électriques.**

SOPHIE BOUTRELLE

Le Syndicat départemental d'énergie de la Savoie (SDES), c'est une équipe de 15 salariés basée à La Motte-Servolex, un budget annuel de l'ordre de 8 millions d'euros (M€), 254 communes adhérentes et 25 années d'existence. Voilà pour les chiffres clés. «*Les syndicats départementaux d'énergie existent dans chaque département. Ce sont des structures opérationnelles, techniques, au service des communes adhérentes. Les ressources dont ils disposent leur donnent la capacité de décider très vite*», souligne son président, Michel Dyen.

Depuis sa création en 1996, le SDES contrôle les activités d'Enedis, concessionnaire des 9500 km de réseaux basse et moyenne tension en Savoie. Il s'attache aussi à enfouir les réseaux aériens, et le département affiche, de ce fait, un taux d'enfouissement qui dépasse les 60 %, soit dix points de mieux que la moyenne nationale.

## UN RAYONNEMENT ACCRU

Au-delà de la distribution publique d'électricité, les activités déployées par le syndicat rayonnent sur d'autres champs touchant à la transition énergétique. Il s'agit par exemple d'améliorer l'éclairage public, d'accompagner les communes dans la maîtrise de leurs dépenses énergétiques à travers des travaux



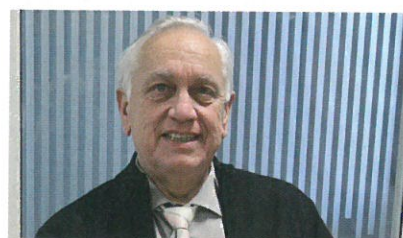
d'amélioration du patrimoine bâti, ou encore d'optimiser les achats d'électricité grâce à un groupement de commandes. Le SDES élabore par ailleurs un schéma de déploiement pour les bornes de recharge des véhicules électriques. Il ressort qu'une centaine d'installations sont nécessaires, soit un investissement estimé à 3 M€. «*On s'aperçoit que 80 à 90 % des recharges s'effectuent à la maison ou au travail. Nous privilégions donc les bornes de recharge normale, moins onéreuses que les bornes de recharge rapide*», poursuit Michel Dyen.

Le SDES s'intéresse au développement des énergies renouvelables sur le territoire (photovoltaïque, chaufferies bois, hydrogène, hydraulique...). Les réflexions, lancées en 2018, vont déboucher, en janvier 2022, sur la création d'une société d'économie mixte portée avec des partenaires publics et privés comme la Société d'aménagement de la Savoie. Six à sept projets intéressants ont déjà été identifiés sur le département. ■

## Direction

**Arrivé en 2015 à la direction du SDES, Luc Faivre a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> décembre. Il passe le relais à Nathalie Laugier, une ingénieure territoriale qui dirigeait, depuis 2013, les services techniques du Bourget-du-Lac.**

## 25 BOUGIES POUR LE SDES



**Le Syndicat départemental d'énergie de la Savoie (en photo, son président Michel Dyen) a fêté, le 2 décembre, son 25<sup>e</sup> anniversaire. Avant sa création, la distribution publique d'électricité était encadrée par des cahiers des charges spécifiques à chaque commune, et dont certains étaient obsolètes. Les négociations engagées en 1993 entre la Fédération des maires de Savoie et EDF ont abouti, en 1996, à la signature d'une convention de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique en Savoie. Les communes se sont réunies au sein d'un syndicat départemental à qui elles ont transféré la compétence d'autorité organisatrice.**